



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL
EXERCICE TERMINÉ LE
30 SEPTEMBRE 2023
DEUXIÈME TRIMESTRE DE
L'EXERCICE FISCAL 2023-2024
NON-VÉRIFIÉ

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Rapport financier trimestriel **non vérifié** Deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024, terminé le 30 septembre 2023

Table des matières

Analyse de l'état de la gestion financière	3
Déclaration de responsabilité de la direction	9
États financiers trimestriels non vérifiés	10-36
État de la situation financière		
État des résultats		
État des gains et pertes de réévaluation		
État de l'actif net		
État des flux de trésorerie		
Notes complémentaires pour les états financiers trimestriels non vérifiés		

Analyse de l'état de la gestion financière

Deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024, période de six mois se terminant le 30 septembre 2023

Se reporter au rapport de gestion tel que présenté dans le rapport annuel du 31 mars 2023, le rapport annuel de la FCRR. Les mises à jour pour le deuxième trimestre de l'exercice 2023-2024, terminé le 30 septembre 2023, sont les suivantes.

Analyse de l'état de la gestion financière

	30 septembre 2023	31 mars 2023	Variations	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 037 696	2 119 710	917 986	43
Placements et actifs du fonds de dotation	25 443 996	25 473 840	(29 844)	(0,1)
Charges payées d'avance créances	159 157	269 972	(110 815)	(41)
Immobilisations	50 901	54 416	(3 515)	(6)
Total de l'actif	28 691 750	27 917 938	773 812	3
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	196 537	776 130	(579 593)	(75)
Salaires à payer	34 998	19 745	5 500	77
Apports et produits reportés	247 030	288 030	(41 000)	(14)
Crédits reportés	3 033 434	1 119 884	1 913 550	171
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	284	570	(286)	(100)
Actif net	25 179 467	25 713 579	(534 112)	(2)
Total du passif et de l'actif net	28 691 750	27 917 938	773 812	3

Actif

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent d'un solde de 632 183 \$ dans le compte bancaire, de 5 213 \$ dans le compte d'investissement en espèces détenu par le gestionnaire du fonds d'investissement de la FCRR de 300 \$ de petite caisse, et de 2 400 000 \$ dans le compte de certificats de placement garanti encaissables au 30 septembre 2023.

Analyse de l'état de la gestion financière (suite)

Les placements et l'actif du fonds de dotation ont diminué de 0,1 %, soit de 29 844 \$, par rapport à la valeur des placements au 31 mars 2023. Pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023, le rendement du portefeuille combiné est de -0,74 % ou une perte de 188 920 \$ (30 septembre 2022, -8,75 % ou une perte de 2 257 096 \$) après tous les frais et impôts. Le taux de rendement excluant les pertes de réévaluation (non réalisées) est de -3,40 % ou une perte de 871 169 \$ (30 septembre 2022, - 0,20 % ou une perte de 52 721 \$).

Les charges payées d'avance et les créances ont diminué de 110 815 \$ par rapport au 31 mars 2023. Cette diminution est due principalement à une réduction des crédits à recevoir et des créances sur les transactions en cours.

Les immobilisations ont diminué de 3 515 \$ par rapport au 31 mars 2023. La diminution est due à l'ajout d'équipement informatique d'une valeur de 11 760 \$, réduit par l'amortissement de tous les actifs de 15 274 \$ pour cette période.

Passif

Les comptes créditeurs et les charges à payer ont diminué de 579 593 \$ par rapport au 31 mars 2023. Cette diminution est principalement due à une réduction des dettes pour les transactions en cours et des comptes fournisseurs.

Les apports et produits reportés ont diminué de 41 000 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023, par rapport au 31 mars 2023, et sont constitués d'un fonds de programme grevé d'affectations externes pour un montant de 247 030 \$.

Les crédits reportés de 3 033 434 \$ sont constitués de la partie non utilisée des crédits de 2022/23 qui se montent à 1 119 884 \$ et les crédits reçus pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023, de 4 500 000 \$ par le biais du budget principal, moins le montant alloué aux dépenses du programme de 2 586 450 \$.

L'actif net a diminué de 2 % ou de 534 112 \$ au cours de la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023, par rapport au 31 mars 2023, principalement en raison de pertes provenant du résultat net d'exploitation de 1 216 360 \$, compensées par des gains de réévaluation (non réalisés) de 682 248 \$ provenant des actifs du Fonds d'investissement et de dotation pour la période.

Analyse de l'état des opérations

	30 septembre 2023	30 septembre 2022	Variations	
	\$	\$	\$	%
Produits d'exploitation				
Crédits	2 586 450	3 065 000	(478 550)	(16)
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	70 747	88 138	(17 391)	(20)
Projets financés	-	43 988	(43 988)	(100)
Total des revenus	2 657 197	3 197 126	(539 929)	(17)
Revenu net des placements				
Revenu de placement généré	345 199	208 940	136 258	65
Variations de juste valeur - réalisées	(1 216 367)	(261 661)	(954 706)	365
Revenus nets des placements	(871 168)	(52 721)	(818 447)	1 552

Revenus nets des investissements : L'une des principales sources de revenus de la FCRR provient des revenus des investissements réalisés sur la contribution initiale du Fonds de dotation de 24 millions de dollars et sur d'autres investissements. Les revenus des investissements comprennent les intérêts en espèces et hors espèces, les dividendes et les distributions de revenus, après déduction des frais de gestion du portefeuille.

Les revenus d'investissement gagnés pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023 sont de 345 199 \$, soit une augmentation de 136 258 \$ par rapport à la période de six mois se terminant le 30 septembre 2022. Les revenus de placement gagnés pour cette période comprennent 76 572 \$ d'intérêts provenant du compte de certificat de placement garanti.

Les **variations de la juste valeur réalisée** des placements et des actifs du Fonds de dotation pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2023, la perte est de 1 216 367 \$, soit une augmentation de 954 706 \$ par rapport à la période précédente, en raison d'une augmentation de la perte réalisée sur la vente de placements et d'actifs du Fonds de dotation de 836 356 \$ et d'une augmentation de la perte réalisée sur la vente d'actifs libellés en devises de 118 349 \$. Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de cette période (néant en 2022).

Les gains et pertes non réalisés sur les investissements évalués à la juste valeur sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Un gain de réévaluation de 682 248 \$ a été enregistré pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2023 (perte de 2 204 375 \$ au 30 septembre 2022), soit une diminution de 2 886 624 \$ des pertes, principalement en raison d'une augmentation des gains non réalisés attribués à la valeur de marché du fonds de dotation et des portefeuilles d'investissement au cours de cette période.

Analyse de l'état des opérations (suite)

Les **résultats d'exploitation nets** de la FCRR pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2023, reflétant un déficit de 1 216 360 \$, comparativement à un déficit de 268 227 \$ au cours de la période précédente. L'augmentation du déficit est principalement due à l'augmentation de la perte nette de placement de 954 706 \$ au cours de cette période (30 septembre 2022 - déficit de 261 661 \$).

Dépenses	30 septembre 2023	30 septembre 2022	Variations	
	\$	\$	\$	%
Salaires et avantages sociaux	1 449 741	1 131 758	317 983	28
Éducation et formation du public	638 447	158 688	479 759	302
Communications	308 419	26 817	281 602	1 050
Honoraires professionnels	177 845	56 307	121 538	216
Fonds national de lutte contre le racisme (FNLCR)	96 151	1 600 982	(1 504 831)	(94)
Bureau et frais divers	85 984	58 612	27 372	47
Programmes de recherche	65 494	165 438	(99 944)	(60)
Conférences, colloques et consultations	53 980	59 991	(6 011)	(10)
Loyer	44 534	34 598	9 936	29
Recrutement et perfectionnement du personnel	38 875	57 188	(18 313)	(32)
Honoraires et frais de déplacement des membres	23 188	43 150	(19 962)	(46)
Amortissement	15 274	11 443	3 831	33
Systèmes informatiques et développement	4 448	7 639	(3 191)	42
Charges d'intérêt	8	22	(14)	(64)
Total des dépenses	3 002 388	3 412 633	(410 245)	(12)

Le total des dépenses de fonctionnement de la FCRR s'élevait à 3 002 388 \$ pour la période de six mois se terminant le 30 septembre 2023 (30 septembre 2022 – 3 412 633 \$), les trois principales utilisations des fonds étant les salaires et les avantages sociaux, l'éducation et la formation du public, et les communications totalisant respectivement 1 449 741 \$, 638 447 \$ et

Analyse de l'état des opérations (suite)

308 419 \$. La diminution de 410 245 \$ des dépenses opérationnelles s'explique principalement par la diminution du Fonds national de lutte contre le racisme* de 1 504 831 \$, contrebalancé par des augmentations des dépenses de salaires et d'avantages sociaux de 317 983 \$, des dépenses d'éducation et de formation du public de 479 759 \$, des dépenses de communications de 281 602 \$, et des honoraires professionnels de 121 538 \$.

*Le financement du programme NARF devrait être lancé au quatrième trimestre de l'exercice 2023/24.

Risque financier

La FCRR est exposée à une variété de risques financiers liés aux sources de financement, y compris le fonds de dotation et les revenus d'investissement, qui ont un impact sur ses opérations. Ces risques financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (devises étrangères, taux d'intérêt et autres risques de prix). Conformément à la déclaration de politique d'investissement de la FCRR approuvée par le Conseil, le capital des fonds de dotation est protégé à perpétuité et la FCRR ne peut que puiser dans les revenus de la dotation que pour financer son fonctionnement, sa programmation publique et les autres priorités de la FCRR. L'objectif global d'investissement est de fournir les liquidités nécessaires pour répondre aux dépenses annuelles tout en assurant une croissance adéquate pour maintenir le pouvoir d'achat du capital des fonds de dotation. Une réserve a été établie pour couvrir les besoins en revenus annuels dans les cas où la dotation ne génère pas les revenus annuels requis.

Perspectives d'avenir

Exercice financier 2023-2024

La base financière de la Fondation canadienne des relations raciales repose actuellement sur sa dotation et sur le financement temporaire du gouvernement fédéral. En fait, la FCRR est la seule société d'État fédérale au sein du ministère du Patrimoine canadien qui ne reçoit pas de crédits permanents pour ses activités de base.

La Fondation a été créée pour servir la vision de l'Accord de redressement des Canadiens japonais de 1988 entre le Canada et la communauté canadienne japonaise et elle génère environ 0,500 million de dollars par an.

Dans le budget 2022, le gouvernement du Canada a alloué 18 millions de dollars sur deux exercices financiers, ce qui a grandement amélioré la capacité de la Fondation à mieux remplir son mandat statutaire de lutte contre le racisme. Par conséquent, le financement fédéral a représenté 9 millions sur le budget de 12,1 millions de la Fondation en 2021-2022.

Ce financement vital a fourni le soutien nécessaire pour augmenter les effectifs et offrir une nouvelle programmation élargie. L'effectif de la Fondation est passé de dix-sept personnes à vingt-quatre, ce qui a permis un engagement plus profond et a suscité des attentes au sein des communautés, qui espèrent que la Fondation sera un rassembleur national cohérent et efficace dans la lutte contre le racisme au Canada.

L'avenir

Le budget approuvé par le Conseil d'administration pour 2023-24 est régulièrement évalué par la direction générale et le Comité des finances et de l'audit du Conseil d'administration. Si

Perspectives d'avenir (suite)

nécessaire, des ajustements sont apportés en consultation avec le Conseil d'administration, après recommandation du Comité des finances et de l'audit. Les dépenses sont régies par le budget approuvé et les résolutions du conseil d'administration, ainsi que par les lignes directrices et politiques applicables du gouvernement. Les états financiers trimestriels et les notes correspondantes sont préparés conformément aux normes du Conseil du Trésor et sont affichés sur le site web dans un souci de transparence et de responsabilité.

La CRRF a élaboré et mettra en œuvre une variété de programmes renforcés et ciblés dans toutes les régions du Canada, nécessaires pour remplir le mandat national de la CRRF de lutter contre le racisme d'un océan à l'autre et d'aider à soutenir l'engagement du gouvernement fédéral en faveur d'une plus grande inclusion.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS


La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, et des contrôles internes que la direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'inexactitudes importantes. Il incombe également à la direction de s'assurer que toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels **non vérifiés** donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

22 novembre 2023



Mohammed Hashim
Directeur général



Arsalan Tavassoli MA, CPA, CGA
Directeur des finances et de l'administration

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État de la situation financière
Au 30 septembre 2023

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	3 037 696	2 119 710
Charges payées d'avance	44 785	109 051
Créances (note 6)	114 372	160 921
Placements (note 4)	993 263	15 201
	<u>4 190 116</u>	<u>2 404 883</u>
Actifs du fonds de dotation (note 5)	24 241 149	20 491 918
Placements (note 4)	209 585	4 966 721
Immobilisations (note 8)	50 901	54 416
	<u>28 691 750</u>	<u>27 917 938</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6))	196 537	776 130
Salaires à payer (note 6)	34 998	19 745
Contributions et revenus reportés (note 10)	247 030	288 030
Crédits reportés (note 15)	3 033 434	1 119 884
	<u>3 511 999</u>	<u>2 203 789</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	284	570
	<u>3 512 283</u>	<u>2 204 359</u>
Actifs nets		
Non affecté	1 251 287	2 464 419
Investi en immobilisations (note 13)	50 618	53 846
Gains de réévaluation accumulés	(122 438)	(804 686)
Affecté à des fins de dotation (note 5)	24 000 000	24 000 000
	<u>25 179 467</u>	<u>25 713 579</u>
	<u>28 691 750</u>	<u>27 917 938</u>

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des opérations
Pour la période se terminant le 30 septembre 2023

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Revenus	\$	\$	\$	\$
Projets financés	-	42 145	-	43 988
Parrainages, dons et frais d'inscription aux ateliers	26 970	48 254	70 747	88 138
	26 970	90 399	70 747	132 126
Dépenses (note 16)				
Dépenses de programmes	676 249	480 332	1 362 988	890 619
Projets financés	-	42 145	-	43 988
Frais d'administration	218 715	162,271	439,706	299 698
Recherche	38 352	158 047	65 494	165 438
Frais d'opérations	150 664	63 144	279 103	125 5096
Réunions du conseil d'administration	8 364	20 355	23 188	43 150
Conférences, colloques et consultations	21 096	33 136	53 980	59 991
Systèmes d'information et développement	2 109	2 909	4 448	7 639
Éducation et formation du public	283 926	69 200	638 447	118 411
Recrutement et perfectionnement du personnel	26 842	39 638	38 875	57 188
Coût financier	3	10	8	22
Fond national de lutte contre le racisme	84 702	1 310 329	96 151	1 600 982
	1 511 022	2 381 518	3 002 388	3 412 633
Résultat net des opérations avant affectations et revenus nets de dotation et d'investissement	(1 484 052)	(2 291 119)	(2 931 641)	(3 280 504)
Crédits (note 15)	1 152 177	2 144 500	2 586 450	3 065 000
Revenus nets des dotations et des placements (note 12)	152 998	29 989	(871 168)	(52 721)
Résultat net des opérations	(178 877)	(116 630)	(1 216 360)	(268 227)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS

État des gains et pertes de réévaluation

	Six mois terminés le	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022
	\$	\$
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	(804 685)	(325 802)
Gains (pertes) non réalisés attribuables à :		
Investissements de portefeuille et actifs du fonds de dotation dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(1 553 859)	(1 647 944)
Instrument financiers désignés à la catégorie de la juste valeur	1 019 740	(818 095)
Montants reclassés dans l'état des résultats :		
Investissements de portefeuille et actifs du Fonds de dotation en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	1 159 159	(43 946)
Instrument financiers désignés dans la catégorie de la juste valeur	57 208	305 608
Gains (pertes) nets de réévaluation pour la période	682 248	(2 204 375)
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période	122 437	(2 530 178)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
État des gains et pertes de réévaluation
Non vérifiés

30 septembre 2023	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	30 septembre 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 464 419	53 846	(804 686)	24 000 000	25 713 579
Résultat net des opérations	(1 216 360)	-	-	-	(1 216 360)
Gain de réévaluation	-	-	682 248	-	682 248
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	3 228	3 228	-	-	-
Actif net à la fin de la période	1 251 286	50 618	(122 438)	24 000 000	25 179 467

31 mars 2023	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés	Dotation	31 mars 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période	2 773 657	40 991	(325 803)	24 000 000	26 488 845
Résultat net des opérations	(296 383)	-	-	-	(296 383)
Perte de réévaluation	-	-	(478 883)	-	(478 883)
Variation nette de l'investissement dans les immobilisations (note 13)	(12 855)	12 855	-	-	-
Actif net à la fin de la période	2 464 419	53 846	(804 686)	24 000 000	25 713 579

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS INTERMÉDIAIRES NON VÉRIFIÉS

État des flux de trésorerie

	Trois mois terminé le		Six mois terminé le	
	30 septembre 2023	30 septembre 2022	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Activités d'exploitation :				
Insuffisance des recettes par rapport aux dépenses	\$	\$	\$	\$
	(208 878)	(116 630)	(1 216 360)	(268 227)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :				
Revenus d'intérêts et de dividendes sans effet sur la trésorerie	(107 202)	(41 113)	(68 013)	(11 532)
Amortissement	7 774	6 073	15 274	11 443
Pertes réalisées liées aux instruments financiers dans les investissements et les actifs du Fonds de dotation (note 12)	1 070	70 480	1 216 367	261 661
	(307 237)	(81 189)	(52 732)	(6 654)
Variations des actifs et passifs d'exploitation sans effet sur la trésorerie :				
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	5 006	(15 244)	64 266	22 646
Diminution (augmentation) des créances	(55 036)	150 484)	46 548	92 075
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer, des salaires à payer	35 033	153 594	(555 645)	(83 955)
Augmentation (diminution) des contributions différées et des produits et crédits différés	1 081 823	(855 238)	1 872 550	(527 581)
Trésorerie nette provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation	759 589	(948 562)	1 374 988	(503 469)
Activités en immobilisation :				
Acquisition d'immobilisations	-	(789)	(11 760)	(19 564)
Trésorerie nette utilisée pour les activités en immobilisation	-	(789)	(11 760)	(19 564)
Activités d'investissement :				
Produits de la vente d'actifs et d'investissements du Fonds de dotation	25 960 711	2 605 679	33 305 751	5 070 496
Achat d'actifs et d'investissements du Fonds de dotation	(26 400 987)	(2 769 781)	(33 750 707)	(5 284 581)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	(440 276)	(164 102)	(444 956)	(214 085)
Activités de financement :				
Remboursement des obligations de location-acquisition	(144)	(137)	(286)	(272)
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(144)	(137)	(286)	(272)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	754 765	(999 197)	917 986	(736 846)
Liquidités, début de la période	2 282 931	4 096 129	2 119 710	3 833 778
Trésorerie à la fin de la période	3 037 696	3 096 932	3 037 696	3 096 932

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (*Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt canadien sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables :

(a) Mode de présentation :

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

(b) Comptabilisation des produits :

(i) Dons et apports :

Les dons et les apports comprennent les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Les contributions relatives aux immobilisations représentent des contributions limitées pour l'acquisition d'immobilisations. Les contributions différées relatives aux immobilisations sont amorties pour correspondre aux mêmes périodes que l'acquisition des immobilisations.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Comptabilisation des produits (suite)

(ii) Produits financiers nets :

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe et l'actif du fonds de dotation, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les pertes de valeur, telles que définies à la note 2 d), sont comptabilisées dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des placements en instruments à taux fixe et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements et d'éléments de l'actif du fonds de dotation, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers nets pour les placements et l'actif du fonds de dotation comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et imputés aux produits financiers.

(iii) Crédits :

Le gouvernement du Canada fournit des fonds à la Fondation canadienne des relations raciales par le biais de crédits de contrepartie.

Les crédits qui sont affectés à des charges déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisent en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les crédits qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice pour lequel le crédit est approuvé.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(a) Comptabilisation des produits : (suite)

(iv) Parrainages :

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus, ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

(v) Dons en nature :

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services en question sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception. Ils sont présentés dans le poste de publications, en nature et produits divers dans l'état des résultats.

(vi) Services rendus par les bénévoles :

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et les services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

(vii) Produits divers :

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation d'origine externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la Trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. La trésorerie exclut la trésorerie affectée, car cette dernière est incluse dans l'actif du fonds de dotation parce qu'elle ne peut être dépensée. Les créances, les créditeurs et les charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût après amortissement.

Les gains, pertes et charges d'intérêts relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'état des résultats en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer (suite)

La Fondation établit une provision pour créances douteuses qui reflète la moins-value estimative des créances. Au 30 septembre 2023, aucune provision n'a été comptabilisée (30 septembre 2022 – aucune).

(d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie, les placements, l'actif du fonds de dotation, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont constitués de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. L'actif du fonds de dotation comprend aussi la trésorerie affectée. Tous les placements et l'actif du fonds de dotation ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur les placements et l'actif du fonds de dotation sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

À chaque date des états financiers, la Fondation évalue s'il existe des éléments probants objectifs que des instruments financiers dans les placements et l'actif du fonds de dotation ont subi une perte de valeur.

Les placements et l'actif du fonds de dotation sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'une baisse de la juste valeur est jugée durable. La Fondation a recours à une méthodologie systématique qui tient compte des éléments probants disponibles dans l'évaluation d'une perte de valeur éventuelle des placements ou des éléments de l'actif du fonds de dotation, incluant les reculs des marchés ultérieurs à la fin de l'exercice; lorsque le coût d'un placement dépasse sa juste valeur par 50 %; l'appréciation des conditions générales du marché; la duration et la mesure dans laquelle la juste valeur est inférieure au coût sur une période de trois ou quatre ans; des pertes importantes subies par l'entité émettrice au cours de l'exercice considéré ou au cours de l'exercice écoulé et des exercices antérieurs; des pertes constantes subies par l'entité émettrice pendant plusieurs années; des problèmes de liquidité ou de continuité des activités de l'entité émettrice; et l'intention et la capacité de la Fondation de détenir le placement en question.

Une fois qu'il est déterminé que la baisse de la juste valeur est durable, la perte non réalisée cumulée qui était comptabilisée antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassée de cet état et constatée comme perte de valeur dans les produits financiers nets à l'état des résultats.

Toutes nouvelles baisses de la juste valeur des instruments financiers dépréciés dans les placements et l'actif du fonds de dotation sont constatées dans l'état des résultats, tandis que les

2. Principales méthodes comptables (suite)

(d) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

hausse ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les placements de portefeuille et l'actif du fonds de dotation sont présentés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille et de l'actif du fonds de dotation sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains ou pertes cumulés précédemment comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont enregistrés dans les revenus nets d'investissement. Les achats et les cessions d'investissements de portefeuille et d'actifs du Fonds de dotation sont comptabilisés à la date de la transaction. Les frais de gestion des investissements sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Détermination de la juste valeur :

- (e) La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération sur un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. Les données utilisées dans la méthodologie d'évaluation pour déterminer la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui sont classés comme étant de niveau 2 comprennent les cours du marché pour des actifs et passifs semblables sur des marchés actifs, et les données qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou non, pour pratiquement toute la durée de l'instrument financier. Les cours sont déterminés en fonction de l'activité du marché.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées au coût après amortissement. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont initialement comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail.

Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

2. Principales méthodes comptables (suite)

(g) **Œuvres d'art :**

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

(h) **Conversion des devises :**

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change moyen mensuel en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

(i) **Avantages sociaux futurs :**

La Fondation n'a aucune obligation pour les prestations de retraite (pensions et autres avantages de retraite, tels que soins de santé complémentaires, assurance-vie ou toute autre forme d'indemnisation offerte pour services rendus) envers ses employés et aucune promesse de fournir ces avantages aux employés en raison de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 % de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. Lors de cet exercice, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 25 825 \$ (30 septembre 2022 – 19 781 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

(j) **Incertitude relative à la mesure :**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant la présentation des montants d'actif et de passif à la date des états financiers et des montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation et la durée de vie utile des immobilisations constituent les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

2. Principales méthodes comptables (suite)

(k) Éventualités :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation peut faire l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 30 septembre 2023, il n'y avait aucune réclamation en cours (30 septembre 2022 – aucune).

(l) Répartition des charges par fonction :

Les activités de la Fondation sont réalisées par des secteurs fonctionnels qui fournissent des services intégrés à ses différents programmes. Les dépenses sont présentées par fonction ou par grand programme et au total dans l'état des résultats ci-joint et sont présentées par le détail des dépenses par objet et au total dans le tableau de la note 16 des états financiers. Les dépenses sont réparties entre les fonctions selon des taux basés sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux adoptés pour la répartition des dépenses entre les fonctions, la nature des dépenses réparties et la base sur laquelle cette répartition a été effectuée sont les suivants.

Objet	% d'allocation	Fonction
Salaires et avantages	75 %	Dépenses de programmes
	25 %	Frais d'administration
Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme	100 %	Subventions - Fonds national de lutte contre le racisme
Communications	75 %	Dépenses de programme
	25 %	Frais d'administration
Loyer	65 %	Dépenses de programme
	35 %	Frais d'administration

(m) Opérations entre apparentés :

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre des entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées à leur montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf dans les cas suivants :

2. Principales méthodes comptables (suite)

(m) Opérations entre apparentés (suite) :

i) Les opérations interentités sont évaluées à leur valeur d'échange lorsqu'elles sont conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence ou lorsque les coûts attribués sont recouverts.

ii) Les biens et services reçus sans frais entre les entités sous contrôle commun qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fondation et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à titre de produits et de charges à leur juste valeur estimative.

Autres opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les dépôts en dollars canadiens détenus auprès de banques à charte canadiennes et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

4. Placements :

Les placements se composent des actifs suivants au 30 septembre 2023 :

30 septembre 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	962 499	-	962 499
Placements en instruments à taux fixe canadiens	30 765	209 584	240 349
	993 263	209 585	1 202 848

La valeur comptable des placements ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (30 septembre 2022 – aucune).

Les placements se composent des actifs suivants au 31 mars 2023 :

31 mars 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Placements en instruments à taux fixe canadiens	15 201	2 229 060	2 244 261
Titres de participation canadiens	-	549 494	549 494
Titres de participation étrangers	-	2 188 167	2 188 167
	15 201	4 966 721	4 981 922

5. Fonds de dotation :

L'actif net de la Fondation comprend un fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés et les gains en capital réalisés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 30 septembre 2023 :

30 septembre 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 744	-	31 744
Placements en instruments à taux fixe canadiens	671 172	6 433 086	7 104 158
Titres de participation canadiens		4 861 454	4 861 454
Titres de participation étrangers		8 567 156	8 567 156
Fonds de placement alternatif		3 676 636	3 676 636
	702 916	25 538 332	24 241 148

La valeur comptable du fonds de dotation ne comporte aucune perte de valeur au cours de l'exercice (31 mars 2023 – aucune).

Le fonds de dotation est constitué des actifs suivants au 31 mars 2023 :

31 mars 2023	Montants à court terme	Montants à long terme	Total des placements
	\$	\$	\$
Trésorerie	691 758	-	691 758
Placements en instruments à taux fixe canadiens	62 830	8 667 406	8 730 236
Titres de participation canadiens	-	2 109 663	2 109 663
Titres de participation étrangers	-	8 960 261	8 960 261
	754 588	19 737 330	24 618 243

6. Gestion des risques financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

6. Gestion des risques financiers (suite)

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans son énoncé de politique de placement (ÉPP). Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette déterminée et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

(a) Composition de l'actif :

Au 30 juin 2023, la composition du portefeuille de **placements** de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	VL (\$)	VM (\$)	%	Cible stratégique	Fourchette autorisée
Trésorerie et équivalents	962 499	962 499	80,0 %	80,0 %	65 % – 100 %
Placements à revenu fixe	245 180	240 349	20,0 %	20,0 %	0 % – 35 %
	1 207 678	1 202 847	100 %	100 %	

Au 30 septembre 2023, la composition du portefeuille du **fonds de dotation** de la Fondation était la suivante :

Composition de l'actif	VL (\$)	VM (\$)	%	Cible stratégique	Fourchette autorisée
Trésorerie et équivalents	31 744	31 744	0,1 %	0 %	0 % – 10 %
Placements à revenu fixe	7 385 179	7 104 158	29,3 %	25 %	20 % – 35 %
Titres de participation canadiens	4 842 130	4 861 454	20,1 %	20 %	40 % – 65 %
Titres de participation étrangers	8 523 126	8 567 156	35,3 %	30 %	40 % – 65 %
Marchés émergents	-	-	-	5 %	-
Alternatives	3 660 000	3 676 636	15,2 %	20 %	5 % – 30 %
	24 442 180	24 241 148	100 %	100 %	

(b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou à l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

(i) Titres à taux fixe :

Les placements et l'actif du fonds de dotation de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe tient compte

6. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit (suite) :

de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit. La valeur de marché des titres à revenu fixe tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc l'exposition maximale au risque de crédit de la Fondation.

Au 30 septembre 2023, l'**investissement** de la Fondation est investi dans des titres à revenu fixe ayant les notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	VM (\$)	AAA (note court terme + R1)	AA	A	BBB	BB et autres
Liquidités	-	100,0	-	-	-	-
Fonds du marché monétaire canadien PH&N	962 499	100,0	-	-	-	-
Fonds d'obligations et d'hypothèques à court terme PH&N	240 349	40,1	11,9	19,6	23,2	5,2
	1 202 847	88,0	2,4	3,9	4,6	1,0

Au 30 septembre 2023, les actifs du Fonds de dotation de la Fondation sont investis dans des titres à revenu fixe assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	VM (\$)	AAA (note court terme + R1)	AA	A	BBB	BB et autres
Liquidités	31 744	100	-	-	-	-
Fonds d'obligations de base plus PH&N	4 671 766	30,5	25,8	14,7	17,8	11,2
Fonds d'obligations et d'hypothèques à court terme PH&N	2 432 391	40,1	11,9	19,6	23,2	5,2
	7 135 902	34,1	20,9	16,3	19,6	9,1

2. Gestion des risques financiers (suite)

(b) Risque de crédit (suite) :

(ii) Créances :

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada. Au 30 septembre 2023, les créances comprennent des soldes de 114 030 \$ (31 mars 2023 – 160 906 \$) de moins de 3 mois, 342 \$ (31 mars 2023 – 18 \$) entre 3 et 12 mois et aucun (31 mars 2023 – 15 \$) au-delà d'un an.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de client est comme suit au 30 septembre 2023 :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Gouvernement du Canada	93 024	119 809
Créances sur les opérations en cours	-	7 768
Dividendes, intérêts et distributions	-	28 308
Autres organismes	21 348	5 036
	114 372	160 921

(c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché. Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus sophistiquée du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la durée des titres. La durée est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus. La durée se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La durée du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durées de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne

2. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de taux d'intérêt (suite) :

pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

Au 30 juin 2023, la juste valeur des titres à taux fixe des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation comprend :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
	7 344 507	10 974 497

Au 30 septembre 2023, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et l'incidence cumulative sur l'état des gains et pertes de réévaluation seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	30 septembre 2023
	\$
Moins de 1 an	701 937
De 1 à 5 ans	3 462 190
De 5 à 10 ans	1 895 744
Plus de 10 ans	1 284 636
	7 344 507

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Les informations sur le risque de change pour le 30 septembre 2023 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport. Au 31 mars 2023, les informations sur le risque de change de la Fondation étaient les suivantes :

Environ 24,61 % (2022 – 25,60 %) du fonds de dotation de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des éléments de l'actif du fonds de dotation était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(c) Risque de change (suite)

Environ 24,61 % (2022 – 25,60 %) du compte de placement de la Fondation était assujéti à un risque de change direct au cours de l'exercice. Le reste des actifs du compte de placement non affecté était détenu directement en dollars canadiens et les participations étrangères sous-jacentes étaient couvertes en dollars canadiens.

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

31 mars 2023	\$ US en fonds \$ CA	31 mars 2022	\$ US en fonds \$ CA
Valeur de marché	6 322 862 \$	Valeur de marché	6 752 830 \$
% du portefeuille	24,61 %	% du portefeuille	25,60 %

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements et de l'actif du fonds de dotation de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

Le risque de change de 6 322 862 \$ (2022 – 6 752 830 \$) comprend le solde de trésorerie du portefeuille en dollars américains non affecté de 71 126 \$ US ou 96 255 \$ CA (2022 – 65 110 \$ US or 81 361 \$ CA).

Au 31 mars 2023, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 10 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, l'état des gains et pertes de réévaluation aurait connu une hausse ou baisse, selon le cas, d'environ :

	31 mars 2023	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2022
	Hausse	Baisse	Hausse	Baisse
	de valeur	de valeur	de valeur	de valeur
\$ US en fonds \$ CA	632 286 \$	(632 286 \$)	675 283 \$	(675 283 \$)

2. Gestion des risques financiers (suite)

(e) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements et l'actif du fonds de dotation représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers que détient la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible des actifs à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition des actifs à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. Le rendement du portefeuille sera évalué par rapport au rendement d'un indice de « référence » calculé en utilisant les indices boursiers appropriés combinés dans la même proportion que la composition de l'actif du portefeuille. L'énoncé de politique de placement révisé, qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 octobre 2016 et fait l'objet de trois autres révisions le 19 juillet 2017, le 13 octobre 2017 et le 25 mai 2023 était en vigueur au cours de l'exercice considéré.

(f)

Risque de liquidité :

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle utilise principalement les produits financiers gagnés sur les placements et l'actif du fonds de dotation pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements et l'actif du fonds de dotation en disposant d'une ligne de crédit de 100 000 \$ et en exerçant une gestion du capital qui lui permet d'avoir assez de liquidités pour régler ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles.

2. Gestion des risques financiers (suite)

(f) Risque de liquidité : (suite)

Au 30 septembre 2023, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Autres créditeurs et charges à payer	189 971	550	6 016	196 537
Salaires à payer	34 998	-	-	34 998
Total	224 969	550	6 016	231 535

Au 31 mars 2023, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

Créditeurs et charges à payer	Moins de 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Comptes fournisseurs sur les opérations en cours	8 695	-	-	8 695
Autres créditeurs et charges à payer	760 869	550	6 016	767 435
Salaires à payer	19 745	-	-	19 745
Total	789 309	550	6 016	795 875

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

- Niveau 1 Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 Les données sont fondées sur des cours du marché pour des actifs et passifs semblables et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est inobservable.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
 NOTES CHOISIES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS **NON VÉRIFIÉS**
 Deuxième trimestre de l'exercice 2023/2024 se terminant le 30 septembre 2023

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir (suite)

Les informations concernant la hiérarchie de la juste valeur pour le 30 septembre 2023 n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur pour les placements et l'actif du fonds de dotation au 31 mars 2023 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	691 758	–	–	691 758
Placements en instruments à taux fixe	–	10 974 497	–	10 974 497
Titres de participation canadiens	2 659 157	–	–	2 659 157
Titres de participation étrangers	6 101 257	5 047 171	–	11 148 428
Total des placements et de l'actif du fonds de dotation	9 452 172	16 021 668	–	25 473 840

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 30 septembre 2023 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 717	123 480	2 238
Matériel informatique	149 640	101 173	48 467
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	1 470	196
	277 024	226 123	50 901

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 15 274 \$ (30 septembre 2022 – 11 443 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2023 :

	Coût	Amortissement comptable cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Mobilier et matériel de bureau	125 718	121 661	3 057
Matériel informatique	137 880	87 012	50 868
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	1 667	1 176	491
	265 265	184 838	54 416

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition :

En mars 2021, la Fondation a conclu un accord pour louer du matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition qui prenait effet à compter du 1^{er} avril 2021. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable en versements trimestriels en principal et intérêts de 147 \$ pour un total de 1 764 \$, à un taux de 3,95 %, échéant le 31 mars 2024, est garantie par le matériel connexe.

Obligation en vertu d'un contrat de location au 30 septembre 2023 :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	284 \$	570 \$

10. Apports reportés et produits reportés :

Les apports reçus du gouvernement et d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, à des ateliers de formation et à des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Voici les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 30 septembre 2023 :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Produits reportés provenant de sources non gouvernementales	212 030	248 030
Produits reportés provenant de sources gouvernementales	35 000	40 000
Solde à la fin de l'exercice	247 030	288 030

Voici les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	288 030	534 858
Déduire : montants comptabilisés en produits	(41 000)	(246 828)
Solde à la fin de l'exercice	247 030	288 030

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
NOTES CHOISIES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS NON VÉRIFIÉS
 Deuxième trimestre de l'exercice 2023/2024 se terminant le 30 septembre 2023

11. Droits contractuels et obligations contractuelles :

Au 30 septembre 2023, les recettes contractuelles minimales prévues totalisaient 1 833 007 \$ (1 957 655 \$ au 31 mars 2023). Il n'y a pas de droits contractuels pour cette année.

Exercice	Obligations contractuelles \$
2023-24	1 200 699
2024-25	311 495
2025-26	109 993
2026-27	109 993
2027-28	100 827
Total	1 833 007

12. Produits financiers nets :

Produits financiers nets sur l'actif du fonds de dotation	30 septembre 2023	30 septembre 2022
	\$	\$
Gains réalisés (pertes) sur la vente d'éléments de l'actif du fonds de dotation	(1 015 092)	(184 612)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes de l'actif du fonds de dotation	292 903	217 426
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(53 264)	(63 629)
	(775 453)	(30 815)
Produits financiers nets sur les placements		
Gains réalisés (pertes) sur la vente de placements	(201 275)	(77 049)
Intérêts provenant de la trésorerie et des placements à taux fixe dividendes	114 177	71 345
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(8 617)	(16 202)
	(95 715)	(21 906)
Produits financiers nets	(871 168)	(52 721)

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
 NOTES CHOISIES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS **NON VÉRIFIÉS**
 Deuxième trimestre de l'exercice 2023/2024 se terminant le 30 septembre 2023

13. Investissement en immobilisations :

(a) L'investissement en immobilisations se compose de ce qui suit :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Immobilisations	50 901	54 416
Moins l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	(284)	(570)
	50 618	53 846

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	30 septembre 2023	31 mars 2023
	\$	\$
Entrées d'immobilisations	11 760	38 314
Moins : immobilisations louées	-	-
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	11 760	38 314
Amortissement des immobilisations	(15 274)	(26 011)
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	286	552
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(3 228)	12 855

14. Opérations entre apparentés :

La Fondation est liée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Un apparenté comprend aussi les principaux dirigeants ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Fondation. Cela comprend la directrice générale, tous les membres du Conseil d'administration et les membres de leur famille immédiate. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal des affaires. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges totalisant 150 453 \$ (30 septembre 2022 – 173 636 \$) en ce qui concerne les salaires et avantages sociaux ainsi que les honoraires et les frais de déplacement des membres du Conseil d'administration et de la directrice générale.

Au 30 septembre 2023, la Fondation avait un crédit à recevoir de 93 024 \$ (31 mars 2023 – 119 809 \$) auprès de l'Agence du revenu du Canada pour les taxes de vente recouvrables.

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
 NOTES CHOISIES SUR LES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS **NON VÉRIFIÉS**
 Deuxième trimestre de l'exercice 2023/2024 se terminant le 30 septembre 2023

15. Crédits :

Le financement du gouvernement comprend les éléments suivants :

	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Crédits parlementaires fournis	\$	\$
Crédits reportés - début de la période	1 119 884	2 964 654
Crédits reçus - Estimation principale	4 500 000	2 615 542
	5 619 884	5 580 196
Crédits comptabilisés en produits	2 586 450	3 065 000
Crédits reportés	3 033 434	2 515 196
	5 619 884	5 580 196

16. Tableau des charges par objet :

Charges	30 septembre 2023	30 septembre 2022
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	1 449 741	1 131 758
Éducation et formation du public	638 447	158 688
Communications	308 419	26 817
Honoraires professionnels	177 845	56 307
Fonds national pour la lutte contre le racisme	96 151	1 600 982
Frais administratifs et généraux	85 984	58 612
Programmes de recherche	65 494	165 438
Conférences, colloques et consultations	53 980	59 991
Loyer	44 534	34 598
Recrutement et perfectionnement du personnel	38 875	57 188
Honoraires et frais de déplacement des membres	23 188	43 150
Amortissement	15 274	11 443
Systèmes informatiques et développement	4 448	7 639
Charges d'intérêts	8	22
	3 002 388 \$	3 412 633 \$

17. L'impact de la COVID-19 :

La pandémie de la COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact négatif sur nos résultats d'exploitation. La Fondation a fermé ses portes au public le 17 mars 2020, tout en poursuivant la plupart de ses activités ou en les adaptant pour une diffusion numérique pendant la période de fermeture.